

## **Deux associations organisent une conférence de presse commune sur le paludisme**

L'association Azur développement et le réseau Sida Afrique ont organisé conjointement le 9 août à Brazzaville, le premier club de presse sous le thème « Qu'est-ce que le paludisme ? » Avec pour but d'informer et former davantage sur cette maladie, cette conférence de presse a été une occasion de découvertes pour certains et a contribué à effacer les préjugés entretenus autour de la maladie.

Cette rencontre fait suite à un atelier de formation sur les axes stratégiques de lutte contre le paludisme, organisé le 24 juillet dernier au siège de l'association et animé par l'ONG Médecins d'Afrique, dans le cadre du projet de plaidoyer contre le paludisme lancé depuis novembre 2007. Elle a été animée par le docteur Jean-Claude Batia, du Programme national de lutte contre le paludisme, devant les journalistes et les membres des organisations de la protection de l'environnement, de la santé et de lutte contre le VIH/sida.

Plusieurs thèmes ont été développés, notamment la définition et les différentes formes du paludisme, les signes de la maladie, ses manifestations et la vulnérabilité de la femme enceinte et les enfants. Les participants ont retenu que le paludisme est une maladie parasitaire potentiellement mortelle, transmise d'une personne à une autre par les piqûres d'un moustique femelle appelé anophèle, qui a besoin de sang pour nourrir ses œufs. Il existe quatre types de plasmodium humain : vivax, malariae, ovale et falciparum, le plus sévère de tous et présent au Congo. Le paludisme peut se manifester sous trois formes (simple, modéré ou grave) selon la capacité du système immunitaire de chaque personne. À chaque forme correspond un traitement bien précis.

Par ailleurs, les participants de cette conférence en ont appris davantage sur l'anémie, surtout chez l'enfant. Le docteur Jean-Claude Batia en a évoqué les deux principales causes : la charge parasitaire et la durée de la maladie. La vulnérabilité de l'enfant est due à l'immaturité de son système immunitaire, tandis que chez la femme enceinte, elle est due à l'augmentation de ses besoins entraînant la faiblesse du système immunitaire. Plusieurs conséquences du paludisme pour la femme enceinte ont été mentionnées, entre autres, l'avortement précoce, la transmission du paludisme à l'enfant à naître et une incidence sur les facultés intellectuelles de l'enfant ou des malformations.

**Nancy France Loutoumba**